

LA
LETTRE
n°33

Juillet 2008



Val d'Eygues



Numéro
spécial environnement

ÉDITO



Cette lettre N°33 est sous le signe de l'environnement au cœur de votre communauté, au cœur d'un territoire, au cœur de votre vie.

Nous ne pouvons ignorer, ni nous exonérer des profonds bouleversements de notre société et de leurs impacts sur notre vie de citoyen au quotidien : hausse du prix du pétrole, épuisement des ressources naturelles, tension dans le monde agricole, crise alimentaire...

Au-delà de cette situation alarmante, il est de notre devoir de poser les réflexions majeures autour de l'enfant et de son horizon de vie. Tant de repères fondamentaux qui ont bercé notre vie ont disparus ou vont disparaître : famille (familles recomposées), éducation (orientation, connaissances de base), monde du travail (temps partiel, stabilité de l'emploi), santé (pollution, cancer, allergies)...

Oui, l'horizon est assombri, mais il ne sert à rien de revenir sur le passé, de nous excuser sans cesse et de se répéter avec nostalgie que hier c'était mieux qu'aujourd'hui, nous devons vaincre la fatalité. Pour cela, il nous faut chacun à notre niveau sur ce

territoire, entreprendre, faire bouger les comportements, inviter l'autre à réagir, transformer l'évidence passive en projet responsable. Il nous faut assumer notre vie en responsabilité citoyenne pour préserver celle de nos enfants, pour donner du bleu à leur horizon et du soleil à leur existence.

Notre communauté le Val d'Eygues à sa part de responsabilité. Ces compétences doivent s'exercer dans un esprit de développement durable et de protection de l'environnement. C'est notre devoir collectif et notre participation, certes infime mais solidaire, que de porter l'espoir de vie pour demain et pour nos enfants. Entrons en résistance et œuvrons ensemble pour tisser ce fil de vie au cœur de notre territoire du Val d'Eygues, Pays de Nyons.

*Bien respectueusement
Thierry Dayre*

Thierry DAYRE
Président du Val d'Eygues

1 emballage
en carton recyclé
= 1/2 litre d'eau
préservé



Trier, c'est préserver



DANS CE NUMÉRO :

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

PAGES 2-3

GESTION DES DÉCHETS - COLLECTE SÉLECTIVE

Le tri en 2007 : des résultats encourageants... Continuons nos efforts !
Aider la Ligue contre le Cancer avec la collecte sélective.
Le tri en vacances, les campings s'impliquent.
Zoom sur les projets d'équipement
Votre avis sur le tri
Le tri : questions/réponses.

PAGE 4

RESSOURCE EN EAU

« Sous mon grand parapluie, ou résonne la pluie... »!
Préserver l'eau : agir maintenant !
Les enfants donnent l'exemple : déjà 4 Eco-Ecoles sur le territoire.
Quelle est la consommation d'une famille en eau potable ?
Des éco-gestes au quotidien... S'équiper et consommer mieux

Saint Maurice sur Eygues Vinsobres Mirabel aux Baronnies Piégon Châteauneuf de Bordette Venterol Nyons Aubres Les Pilles Condorcet Saint Ferréol trente Pas
Valouse Chaudebonne Eyroles Sahune Montaulieu Curnier Arpavon Sainte Jalle Le Poët Sigillat

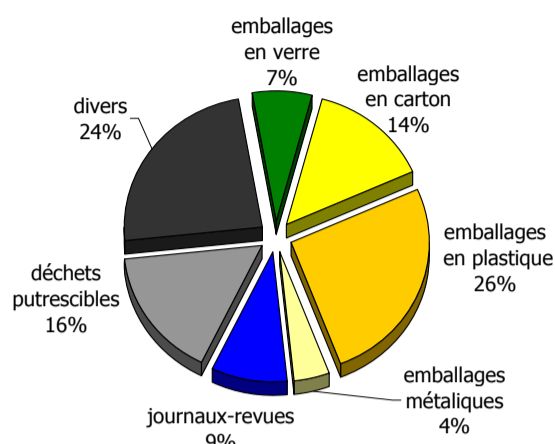
LE TRI EN 2007

Des résultats encourageants... Continuons nos efforts !

En 2007, le poids des ordures ménagères mis en décharge par la Communauté de communes a diminué de 10 kg par habitant. Les quantités de déchets recyclés ont augmentées de 3 kg par habitant. Ces résultats encourageants pour le recyclage ne doivent pas cacher la réalité : nous triions mieux même si nous pouvons encore faire des efforts. Nous produisons toujours beaucoup trop de déchets : 420 kg par habitant par an alors que la moyenne nationale se situe autour de 350 Kg/an/hab. Plus de 80% de nos déchets vont encore en décharge, soit par ce qu'ils ne sont pas recyclables, soient parce qu'ils ne sont pas déposés dans les bacs de collecte sélective. Nous pouvons donc faire encore mieux pour protéger notre environnement.

Christian CORNILLAC,
Vice-Président en charge
de la gestion des déchets

En volume, la moitié de notre poubelle se compose d'emballages



Aider la Ligue contre le cancer en triant ses déchets

A chaque fois que vous déposez du verre dans une colonne ou des emballages plastiques dans un bac jaune, vous participez au financement de la Ligue contre le cancer qui utilise ces fonds à la recherche médicale. La Communauté de communes a décidé de reverser à l'association 1 € par tonne de verre et 10 € par tonne de plastique recyclés. **Pour l'année 2007, 2 532 € vont être reversés à La ligue grâce à votre geste de tri.**

LE TRI EN ÉTÉ

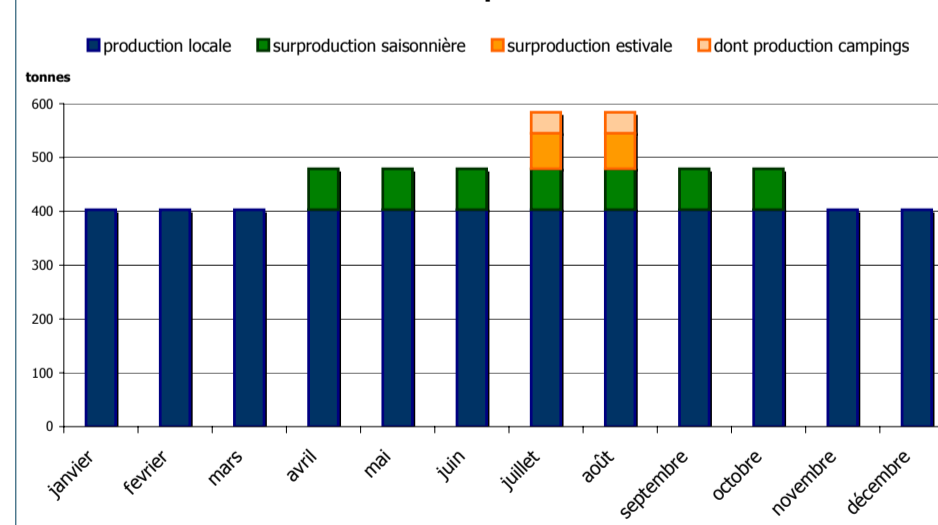
les campings s'impliquent...

Notre région accueille tous les ans de nombreux visiteurs, qui eux aussi, produisent des déchets ! La Communauté de communes collecte les déchets des campings en contrepartie d'une redevance spéciale acquittée en fonction du nombre de nuitées. Elle tente depuis plusieurs années d'adapter et d'améliorer la qualité de la collecte sélective dans ces établissements. Cette année, les gérants de campings du territoire se sont associés à la Communauté de communes pour mettre en place une nouvelle campagne de communication sur le tri des déchets à destination des estivants. Suite à une rencontre en début d'année, des documents explicatifs communs sur les consignes de tri et le recyclage, déclinés en plusieurs langues, ont été créés. Des sacs de pré-tri ont également été mis à disposition dans les chalets en location. Aujourd'hui, la qualité de l'accueil va de pair avec la collecte sélective, signe de l'importance accordée à la protection de l'environnement.

Les campings
impliqués dans la
sensibilisation au tri

L'Or Vert - Aubres - Camps de Saint Pons, Le Chambron - Condorcet - Camping municipal, La Vallée bleue, Les Ramières - Sahune - Les Clos - Nyons - Le Pilat, Le Trente Pas - Saint-Ferréol - Campings municipaux - Saint-Maurice et Vinsobres - Le Sagittaire - Vinsobres-

Moyenne des tonnages de déchets ménagers collectés mensuellement par saison en 2007



ÉQUIPEMENTS

ZOOM sur les projets

La rénovation du quai pour la fin de l'année.

Les ordures ménagères collectées par le camion benne sont stockées à Aubres au quai de transfert où elles sont compactées avant d'être acheminées vers le centre de stockage de Roussas situé face aux éoliennes de Donzère.

Cet équipement est indispensable car il permet de réduire de moitié le transport des déchets. Après plus de 20 années de service, le quai est arrivé en fin de vie. Sa rénovation va permettre d'économiser des frais de maintenance trop importants, de faciliter le travail des agents de collecte, d'améliorer la collecte sélective grâce à la possibilité de stocker différents déchets séparément et de réduire les frais de transport en camion benne. Les emballages recyclables, aujourd'hui acheminés à la déchetterie de Valréas, pourront être directement stockés à Aubres avant leur transfert en centre de tri.



La rénovation va permettre d'installer plusieurs bennes de stockage

Réhabilitation de la déchetterie de Nyons : les travaux démarreront en 2009.



Comment améliorer l'accueil et le confort et la sécurité des usagers, mettre aux normes, diversifier la collecte sélective, faire face à l'augmentation incessante des quantités de déchets déposés tout en restant sur le site actuel ? Les objectifs et les contraintes de la réhabilitation de la déchetterie intercommunale ont demandé une réflexion globale sur le réaménagement du site de la Communauté de communes, zone artisanale des Laurons. Le projet prévoit la construction d'un nouveau quai de déchargement, la séparation des voies usagers/prestataires de service, la mise en place de 12 bennes contre 5 actuellement, la collecte sélective des Déchets d'activité de soins à risques infectieux, des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques et des Déchets Ménagers Spéciaux (les déchets toxiques des ménages).

Bientôt les 10 ans de la collecte sélective ! L'âge de raison est largement atteint et pourtant tout n'est pas si facile... La Communauté de communes doit s'assurer de la qualité des déchets triés et optimiser la collecte pour maîtriser les coûts, d'autant plus que l'année 2009 verra la passation de nouveaux contrats de traitement des déchets ménagers. Vous êtes le premier maillon de la chaîne du recyclage car sans votre participation, rien n'est possible. C'est pourquoi votre avis nous intéresse. Pour participer à orienter nos actions, nous vous proposons de répondre à ces quelques questions.

Auriez-vous besoin de plus d'information sur la collecte sélective ? Si oui précisez :

- Sur les consignes de tri
- Sur le devenir des emballages triés
- Sur les résultats, les quantités triées
- Sur la gestion des déchets en général
- Autre.....

Une autre remarque ou suggestion ?

.....
.....
.....

VOTRE AVIS SUR LE TRI

Où souhaiteriez-vous trouver plus d'information sur la collecte sélective ?

- Sur les conteneurs et emplacements de collecte
- Dans la Lettre du Val d'Eygues
- Dans la presse locale
- Dans un nouveau « guide du tri »
- Autre.....

Quels aménagements pourraient vous faciliter le tri ?

- La mise en place systématique de bacs jaunes et gris à côtés des colonnes à verre et papier
- La possibilité de déposer les journaux et magazines avec les emballages dans les bacs jaunes
- Une meilleure accessibilité des aires de dépôt
- Autre.....

Le tri : questions /réponses

Vous nous nous interpellez régulièrement sur le tri. Voici les réponses aux questions les plus fréquentes !

de l'eau... qu'il faut ensuite traiter. Pourquoi ne faut-il pas mélanger le verre aux autres emballages à recycler ?

Pour des raisons de sécurité et pour ne pas nuire au recyclage des autres matériaux. Les agents en charge de la collecte et du tri peuvent se blesser en manipulant du verre cassé. Collecté avec les autres emballages, le verre subit de nombreuses manipulations et casse. Les petits bouts de verre s'incrument dans les autres matériaux (papier-carton, plastique) et les rendent impropres au recyclage, tout comme le verre lui-même.



Vous utilisez le même camion- benne pour collecter les ordures ménagères et les déchets à recycler ?

Oui, pour des raisons économiques car le coût d'un camion-benne est très élevé. Après chaque utilisation, les camions-bennes sont soigneusement nettoyés. Même si le camion de collecte est le même, en aucun cas les emballages à recycler ne sont mélangés avec les ordures ménagères. La collecte des emballages à recycler s'effectue un jour différent de celle des ordures ménagères.

Faut-il laver les emballages avant de les jeter ?

Non. Il suffit de bien les vider. Trier ne signifie pas nettoyer mais simplement débarrasser au maximum les emballages de leur contenu. Ils ne doivent pas salir les autres emballages. Il suffit de bien vider ces emballages pour pouvoir les recycler. Il est inutile de les rincer et de les laver. Cette manipulation consomme



Pourquoi tous les emballages en plastique ne sont-ils pas recyclés ?

Pour des raisons économiques et écologiques. Certains emballages sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière première pour rendre leur recyclage économiquement viable. C'est pourquoi les sacs plastiques et les films plastiques enveloppant les revues et les emballages, les pots de yaourts ou encore les barquettes en doivent être déposés avec les ordures ménagères.

Que deviennent les emballages à recycler ?

Contrairement aux ordures ménagères classiques qui sont mises en décharge, les emballages recyclables triés bénéficient d'une seconde vie. Les emballages que vous triez entrent donc dans la fabrication d'objets usuels.

Le verre, qui représente 12 % du poids de notre poubelle, est recyclable à l'infini, sans perte de matière, ni de qualité. Le recyclage du verre consomme moins d'énergie car l'emploi de calcin permet de limiter la température des fours. Chaque tonne recyclée évite l'émission de 500 KG de CO2, soit l'équivalent des rejets d'une voiture sur 3 000 km. Une bouteille sur deux est fabriquée avec du verre recyclé.

L'aluminium sert à fabriquer des pièces moulées pour des carters de moteurs de voitures, de tondeuses ou de perceuses, des lampadaires de jardin, des montants d'étagères, des radiateurs...

Deux types de plastiques sont recyclés, les bouteilles et flacons opaques et transparents.

Selon leurs caractéristiques, ils sont transformés en tubes, tuyaux, revêtements de sols, fibres synthétiques (anoraks), ou en flacons opaques non alimentaires. Avec 27 bouteilles, on fabrique un pull polaire.



L'acier usagé est utilisé dans la fabrication d'objets en acier que nous utilisons tous les jours (automobile, électro-ménager, mobilier, emballages...).



Les briques alimentaires sont composées majoritairement de carton. Les fibres sont recyclées en papier sanitaire et domestique, en nappe en papier, en papier cadeau... Les cartonnettes entrent dans la fabrication de nouveaux emballages en papier-carton.

A qui puis-je m'adresser si j'ai un doute ou un problème ?

Contactez votre mairie ou la Communauté de communes au 04 75 26 90 78. Les bureaux sont ouverts au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi de 9h à 12h.

INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires
LIVRAISON A DOMICILE
TOUJOURS UNE MAISON DE PRÉFÉRER INTERMARCHÉ
Horaires d'ouvertures : Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
NYONS - Avenue de Venterol - Tél. 04 75 26 19 68

Travaux Publics et Privés
CLIER T.P.
24180 NYONS
Siège administratif : ZA - 26110 AUBRES
Tél. 04 75 26 35 91 - Fax : 04 75 26 44 20
Siège social : 14, Allée des Cigales - 26110 NYONS
Ouvert du lundi au vendredi : 7h30 à 12h • 13h30 à 18h
Samedi : 7h30 à 12h
VENTE DIRECTE Entreprises et Particuliers
26110 AUBRES
Tél. 04 75 26 33 34
Fax : 04 75 26 21 68
SABLE • GRAVIER • AGGLOS BETON CE.

RODARI
Charles & Fils
ENTREPRISE B.T.P.
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS
Siège social : 49, rue des Anagnans BP 49 - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 11 88/04 75 26 04 11 - fax 04 75 26 43 55
E-mail : sa.rodari-charles@wanadoo.fr

LOGIAL
VOS MEUBLES EN TOUTE SÉCURITÉ
2500m² d'exposition
Meubles Salons Lingerie Décoration
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h et de 14h à 19h30 ouvert le lundi de 14h à 19h30
Logial - Meubles - Salons - Cuisines
Route d'Orange - 84600 Valréas
Tél. 04 90 28 17 38 - Fax : 04 90 28 17 39

SUPER U
les nouveaux commerçants
TOUS LES JOURS EN CONTINU
8h30 - 19h30
DU LUNDI AU SAMEDI
STATION SERVICE 24h/24
Route d'Orange - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 01 21 - Fax : 04 75 26 01 06

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui
Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
ZA des Laurons - Route d'Orange - NYONS
Tél. 04 75 26 08 65

4 « Sous mon grand parapluie, ou résonne la pluie... » !

Il faut que j'écrive un texte qui vous persuade de changer votre comportement vis-à-vis de l'eau. Ce n'est pas simple sous le soleil mais alors sous la pluie c'est carrément difficile.

Il est pour nous tous mal aisé de mesurer l'utilité de tel ou tel geste, souvent on raille ce conseil pour se donner bonne conscience. Je vais donc vous compter l'histoire du colibri qui au dessus d'un gigantesque incendie de la forêt ama-

zonienne fait des allers-retours de l'eau au feu sur lequel il lâche la goutte d'eau qu'il a précieusement conservé dans son bec. Les autres colibris s'étonnent de le voir se démener ainsi. « Notre biotope part en fumée, nous allons tous disparaître » leur cria-t-il. Les autres prirent rapidement conscience du danger et se mirent vite au travail, des milliers, des millions de colibris

affluèrent vers l'incendie, ils étaient si nombreux que le ciel était noir. Ils lâchèrent tous des millions de gouttes d'eau, une véritable pluie s'abattit sur la forêt, le feu s'arrêta, la vie reprit son cours.

Alors ne croyez-vous pas qu'il serait sage de devenir tous un peu colibri ?

Jean-Louis MODERAT DOTEMAR
Vice-Président
en charge de l'eau et l'assainissement

Préservation de l'eau : agir maintenant !

En 2006, les 20 communes du val d'Eygues ont chargé la Communauté de communes de réaliser une étude pour évaluer la production et les besoins en eau potable sur leur territoire. Les résultats de ce diagnostic mettent en avant la fragilité de cette ressource, aggravée par des périodes de sécheresse de plus en plus marquées. A moyen terme, moins de 10 ans, les sources utilisées aujourd'hui ne suffiront plus à couvrir nos besoins. Cinq communes souffrent déjà d'un déficit en eau potable. A plus long terme, plus de la moitié des communes manqueront d'eau. Pour préserver cette richesse, nous devons agir dès maintenant. Les communes doivent engager des actions : rechercher les fuites dans les réseaux, mieux protéger les captages et lancer des recherches en eau au niveau communal et intercommunal. Cet effort doit être commun pour préserver les ressources. Chacun d'entre nous peut, dans ses gestes quotidiens, y participer.

Eco-Ecoles, les enfants donnent l'exemple

Les écoles publiques de Venterol, Saint-Maurice et Mirabel et l'école Notre-Dame à Nyons se sont engagées dans un projet Eco-Ecole. Dans le cadre des enseignements, en partenariat avec les élus locaux et des parents d'élèves, accompagnés dans la démarche par le CEDER, les enfants ont réalisé des diagnostics des consommations énergétiques et d'eau pour proposer des actions concrètes. L'école de Saint-Maurice travaille aux économies d'eau. Les enfants de Venterol ont défini un plan d'action pour l'année 2008/2009 sur les économies d'énergie qui sera relayé par la mairie. Pour M. JALLERAT, directeur de l'école, cette démarche a initié « un véritable travail de réflexion globale sur le développement durable », une prise de conscience et une implication active des enfants. Les élèves de cycle 3 ont créé une petite brochure « Agir dans la vie de tous les jours » qui sera insérée dans le prochain bulletin communal. Les fuites d'eau ont été signalées à la mairie et une cuve de récupération des eaux de pluie installée pour le jardin de l'école. L'école du Bout du Monde prétendra à la labellisation « Eco-Ecole » l'année prochaine. La Communauté de communes intervient dans cette démarche à travers ses actions de sensibilisation au tri sélectif.



La cuve de récupération des eaux de pluie installée dans la cour permet d'arroser le potager de l'école réalisé par les enfants.

Programme international d'éducation à l'environnement, Eco-Ecole est un label décerné aux écoles élémentaires et aux établissements scolaires du secondaire qui se mobilisent pour l'environnement. Eco-Ecole est un programme développé par la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe, sous le haut patronage du ministère de l'Education Nationale, en partenariat avec Eco-Emballages et le Réseau Ecole et Nature, avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, de l'Association des Maires de France, la Fondation Ensemble et le relais de Milan Presse.

EAU POTABLE

Quelle est la consommation réelle d'une famille ?

Cela dépend bien entendu du nombre de personnes. On compte en moyenne pour les usages suivants, selon qu'il y a ou non des équipements hydro économiques :

- 50 à 80 litres par douche de 3 à 8 minutes
- 150 à 200 litres par bain
- 3/6 à 12/15 litres par chasse d'eau
- 50 à 100 litres pour le lave linge
- 15 à 80 litres pour le lave vaisselle.

Au total, on estime qu'une famille « économe » consomme 95 m3/an alors qu'une famille « normale » en consomme 155 m3.

Pour diminuer sa consommation d'eau plusieurs gestes peuvent s'avérer très efficaces

La chasse aux fuites ... Les fuites représentent 15 à 20 % de l'eau consommée en moyenne par les ménages. Un robinet qui fuit goutte-à-goutte représente 4 à 5 litres/heure, soit 35 à 44 m3/an. Une chasse d'eau qui fuit 25 à 40 litres/heure, soit 220 à 360 m3/an.

La salle de bain représente 40% de la consommation en eau d'un foyer. En favorisant les douches au bain, vous consommerez jusqu'à 5 fois moins d'eau ! Se laver les dents en laissant l'eau couler consomme jusqu'à 20 litres d'eau. En utilisant un verre de 20 cl, vous en consommez 100 fois moins !

Et dans la cuisine ? Un robinet débite en moyenne 12 litres par minutes... Utilisez les bacs ou des bassines pour nettoyer, rincer la vaisselle et laver vos légumes.

Chaque personne utilise en moyenne 30 litres d'eau par jour pour la chasse d'eau des toilettes. S'équiper de chasse d'eau à double commande consomme 3 à 6 litres contre 6 à 12 litres pour une chasse ordinaire.

S'équiper et mieux consommer

Choisissez des appareils de lavage économiques (lave vaisselle et lave linge). L'étiquette énergie donne le niveau de classification énergétique de A (les plus économes) à G (ceux qui le sont moins).

Il existe aujourd'hui des systèmes hydro économiques pour équiper ses robinetteries : limiteurs et régulateurs de débit, douchette pour la douche. Dans le cadre de la campagne « Attention sécheresse », en partenariat avec la ville de Nyons, la région Rhône-Alpes, le Département et l'Agence de l'Eau, le CEDER propose jusqu'au 31 juillet 2008, l'achat de matériel hydroéconomique testé (au minimum 50% d'économie).

Le CEDER, Centre d'Etudes et de Développement des Energies Renouvelables, vous conseille gratuitement sur l'utilisation rationnelle de l'Energie, les économies d'eau, la récupération d'eau de pluie.

CEDER
15 avenue Paul
Laurens,
26110 NYONS
Tél. 04 75 26 22 53
Fax : 04 75 26 19 02
mail : infoenergie@ceder-provence.org
Site : www.ceder-provence.org

LE MINIZAP
DANS VOTRE VILLE

Cinéma - Loisirs - Jeux - Stars - Horoscope

2 SEMAINES DE PROGRAMME TV

En dépôt dans les commerces Nyonsais

Préservez notre environnement

La Lettre du val d'Eygues est imprimée sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales, sans solvants. Après l'avoir lue, merci de la déposer dans une colonne à journaux si vous ne souhaitez pas la conserver, elle sera recyclée.

PLOMBERIE
SOUDEURE INOX
CHAUFFAGE - SOLAIRE
SANITAIRE - DISTILLERIE
TOUS LES TRAVAUX A DOMICILE

SARL DEGOUTTE Joel

Z.A. des Laurons - 26110 NYONS
Tél : 04 75 26 38 37 - Fax : 04 75 28 31 42
Port : 06 88 17 19 71

VIGNOLIS
COOPERATIVE DU NYONSAIS

VENTE D'HUILE D'OLIVES
VENTE DE VIN
PRODUITS REGIONAUX

PLACE OLIVIER DE SERRES
26110 NYONS

TÉL. 04 75 26 95 00 - FAX : 04 75 26 23 16
INTERNET : HTTP://WWW.COOP-DU-NYONSAIS.FR

JARDINERIE NYONS NATURE
JARDINAGE - ALIMENTATION ANIMALE - VETEMENTS

Accessoires pêche, accessoires cycles, décoration art de la table, bougies encens carterie, chasse...

[DEPOSITAIRE LEGAL DES PERMIS ET CARTES DE PECHE]

8, avenue de Venterol - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 04 20
Entre Sous-Préfecture et Intermarché